République du Cameroun
Paix – Travail - Patrie

CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT

CARPA

SUPPORT COUNCIL FOR THE REALIZATION OF PARTNERSHIP CONTRACTS

Republic of Cameroon
Peace – Work - Fatherland

Offre de formation – Préparation à la Certification internationale sur les Partenariats Public-Privé (CP3P « Foundation »)

Partenariat Public-Privé (PPP) :

un outil au service des **Grandes Réalisations** et de **l'Émergence du Cameroun**

Rôle et missions du CARPA

Le **Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA)** est un organisme expert créé par décret n°2008/035 du 23 janvier 2008 modifié et complété par décret n°2012/148 du 21 mars 2012.

Il est placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'Économie.

Le CARPA a pour mission de contribuer par son expertise, à la création, au renouvellement des infrastructures et équipements publics, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du service public dans le cadre des projets de grande envergure technique et financière à réaliser à travers un contrat de partenariat.

Au rang de ses missions règlementaires, se trouve celle consistant en la formation, le développement de l'expertise nationale et la veille en matière d'innovation sur les modes de gestion des projets publics dans le cadre d'un contrat de partenariat. C'est dans ce cadre-là que s'inscrit son programme de formation décrit ci-dessous, destiné aux professionnels du secteur privé et aux cadres des administrations publiques intéressés ou appelés à intervenir comme expert dans la mise en œuvre des projets publics à réaliser en Partenariat Public-Privé (PPP). Ledit programme a été élaboré grâce à un appui de la Banque Mondiale au profit du CARPA, à travers le Fond de Conseil en Infrastructure Publique-Privée (PPIAF).

Présentation du programme de formation

Ce programme vise à la préparation à l'examen CP3P en module « Foundation ». L'examen se fait en ligne, dans la plateforme APMG.

Clientèle cible

- ✓ Cadres des administrations publiques et parapubliques
- ✓ Cadres des Collectivités Territoriales Décentralisées
- ✓ Avocats d'affaires
- ✓ Ingénieurs
- ✓ Architectes
- ✓ Économistes, Financiers, Statisticiens
- ✓ Conseils en structuration et négociation des contrats des grands projets d'infrastructures
- ✓ Professionnels du secteur privé intéressés par les PPP

Personne à contacter :

- ✓ MBELLA Marcel, Coordonnateur du Secrétariat Technique ; e-mail : marcel.mbella@carpa-cm.com

Durée de la session de formation : (05 jours)

Lieu : MBANKOMO

Dates : du 08 au 12 mai 2023

Nombre maximum de participants 50

Coût de la formation : 1 500 000 F CFA TTC (y compris les frais d'examen à payer à APMG). La facture proforma à solliciter lors de l'inscription précisera le prix définitif en fonction d'autres paramètres.

Fiche d'inscription : disponible en ligne sur le site du CARPA : www.ppp-cameroun.cm

Lieux de paiement :

- compte bancaire du CARPA ouvert à Standard Chartered Bank of Cameroon n° : 10004-00200-03021822300-48
- Siège du CARPA (Agent comptable)

Le Partenariat Public-Privé (PPP) est un mode de collaboration par lequel l'autorité publique fait appel à des prestataires privés en vue du financement et de la réalisation des infrastructures publiques et/ou de la gestion d'un service public. La **complexité inhérente** à cet instrument juridique et financier, impose l'acquisition de connaissances pointues chez les acteurs publics et privés appelés à l'exploiter, afin de garantir la qualité et la sécurité juridique des contrats subséquents.

Promoteurs du programme de certification

La Certification Internationale « Fondation » fait partie du Programme de Certified PPP Professional (CP3P), promue par la Banque Africaine de Développement, la Banque Asiatique de Développement (BAD), la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), la Banque Islamique de Développement (BID) le Fonds multilatéral d'investissement (MIF), le Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et la facilité de conseil en infrastructures publiques-privées (PPIAF). La certification est conçue et gérée par APMG International basé à Londres.

Intérêt de la formation

Le titulaire de la présente certification est reconnu au plan international, notamment par les promoteurs susvisés, comme Professionnel des Partenariats Public-Privé.

La Stratégie Nationale de Développement (**SND30**) du Gouvernement en cours de mise en œuvre, prévoit un ensemble de grands projets d'infrastructures **d'un montant de 37 500 milliards F CFA pour la présente décade 2020-2030**. Plusieurs de ces projets seront réalisés en mode PPP. Il est donc important pour les acteurs publics et privés appelés ou intéressés à intervenir dans ce vaste programme d'investissement, de mieux se former sur les PPP pour saisir cette niche d'opportunités.

La première condition pour y parvenir est de s'approprier le régime juridique de cette nouvelle modalité de la commande publique, et surtout d'en maitriser les principes et les mécanismes.

C'est la raison pour laquelle il est important de saisir l'occasion de cette formation, afin de se doter de cette expertise de haut niveau dans un domaine extrêmement prometteur.

Déroulement de la préparation



1.

La première phase de la préparation est individuelle et incombe essentiellement à chacun des candidats.
Elle consistera ainsi pour ces derniers, en la lecture intégrale et minutieuse de la documentation qui leur sera remise préalablement à la session de formation en présentiel.

2.

La deuxième phase de la préparation étalée sur 05 jours de 08h à 17 h (avec pauses café et déjeuners), s'articule autour de :

- ✓ Dix (10) exposés explicatifs et discussions sur les documents de cours remis ;
- ✓ Deux (02) tests d'évaluation ;
- ✓ Deux (02) examens blancs (dont un sur la plateforme APMG) ;
- ✓ Révisons générales ;
- ✓ L'examen proprement dit pour ceux qui se sentent prêts.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES ET SERONT CLOSES LE 30 AVRIL 2023

Horaire	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
8:00-13:00	**EXPO1** –Présentation et cadrage du concept de PPP. **EXPO2** –Participation privée aux infrastructures et service publics : tout n'est pas PPP. **EXPO3** –Types de PPP et problèmes de terminologie	**EXPO4** –Champs d'application des PPP : les différents secteurs des infrastructures. **EXPO5** –Quand utiliser les PPP : Motivations et mises en garde	**EXPO6** –Structure type d'un projet PPP. **EXPO7** –Stratégies de financement d'un PPP à financement privé : Sources de financement pour les coûts de construction	Revue et commentaire des résultats de l'examen blanc APMG. **EXPO9** –Présentation du concept de cadre stratégique PPP et considérations initiales.	**Examen blanc n°2** Revue et commentaire des résultats de l'examen blanc n°2 Conseils pratiques avant l'examen Mentorat pour répondre aux doutes et dernières questions
Pause déjeuner					
15:00-17:00	Assistance à la programmation de l'Examen	**EXPO6** –Structure type d'un projet PPP **Test 1 (EXPO 1-6)**	**EXPO8** –Causes d'échec de projets : nécessité d'une solide gestion du processus et d'une bonne préparation des projets **Test K2 (EXPO 1-8)**	**EXPO10** –Introduction au processus PPP : préparation, structuration, et gestion d'un contrat PPP. **Examen blanc n°1 APMG sample**	**EXAMEN DE CERTIFICATION FOUNDATION**